

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 19 décembre 2023

N° VA_DEL2023_168

Objet : Mise à jour des tarifs des salles des fêtes

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Patrice CARLIER, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Didier MANIER, ayant donné pouvoir à Victor BURETTE, Benoît TSHISANGA, ayant donné pouvoir à Alexis VLANIDAS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, André LAURENT, Dominique GUERIN étant absents.

Par délibération en date du 16 décembre 2014, le Conseil municipal a fixé les tarifs pour différentes salles municipales accueillant des événements festifs et manifestations. Ces tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2015 n'ont pas évolué.

Aujourd'hui, il est proposé de mettre à jour ces tarifs afin de tenir compte, d'une part, de l'inflation et, d'autre part, des usages de ces salles. En effet, la pratique fait apparaître quelques incohérences qu'il convient de corriger.

L'augmentation générale est égale à l'inflation cumulée depuis la dernière mise à jour (2015), soit + 18,5 %. Par ailleurs, une distinction est introduite dans les tarifs du patio de l'Espace Concorde.

Les tarifs proposés ne font plus apparaître de tarif avec ou sans cuisine, avec ou sans vaisselle, pour les salles avec une cuisine. Dans la pratique, en effet, la location de la salle entraîne celle de la cuisine et du matériel à disposition.

Enfin, le chauffage est également intégré dans le tarif. La distinction n'a pas fait apparaître de changement des usages mais entraîne des interventions régulières pour remettre le chauffage.

Les tarifs proposés s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2024.

Les modalités suivantes, déjà en vigueur, sont maintenues :

- Facturation d'un complément de nettoyage au taux horaire de 14,50 € en cas de non-respect des obligations d'entretien et de rangement des salles.
- Les associations villeneuvoises peuvent bénéficier d'une location à titre gracieux d'une grande salle (Espace Concorde, salle Raoul-Masqueliez, salle Alfred-Dequesnes, salle Marianne), et d'une petite salle (autres

salles des fêtes), une fois par an, pour l'organisation d'évènements ayant un intérêt local.

- Les occupants sont soumis à l'obligation de rembourser toute casse ou dégradation sur la base d'une facture de remplacement à l'équivalent.

Après avis de la Commission n°1 Finances, économie, ressources humaines, moyens généraux, emploi, commerce, achats du lundi 4 décembre 2023, Il est proposé aux membres du conseil d'approuver la mise à jour des tarifs conformément au tableau annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 22 décembre 2023 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20231219-199826A-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 21 décembre 2023

Salles	tarif actuel semaine		tarif actuel we/ JF		tarif journée (8h- 22h max)		tarif forfait we (samedi 8h-2h max et dimanche 10-15h pour nettoyage)	
	VA	non VA	VA	non VA	VA	non VA	VA	non VA
Espace Concorde	2705,5	2808,4	2705,5	2808,4	3 206 €	3 328 €	3 206 €	3 328 €
Patio Concorde	322	322	322	322	382 €	450 €	382 €	500 €
Salle Dequesne	151,7	285,5	387,2	695,8	180 €	338 €	459 €	825 €
Salle Masqueliez	151,7	285,5	524,6	907	180 €	338 €	622 €	1 075 €
Salle Marianne	151,7	285,5	524,6	907	180 €	338 €	622 €	1 075 €
Salle de réception Ferme du Héron	492,2	642,8	492,2	642,8	583 €	762 €	583 €	762 €
Maison de quartier Denis Blanchatte	95,5		422,1	666	113 €		500 €	789 €
Foyer de l'Age d'or	79	161,9	286,1	430,7	94 €	192 €	339 €	510 €
Foyer du petit Bosquet	79	161,9	286,1	430,7	94 €	192 €	339 €	510 €
Foyer Rigole	79	161,9	286,1	430,7	94 €	192 €	339 €	510 €
Foyer Pasteur	79	161,9	286,1	430,7	94 €	192 €	339 €	510 €
RS La Fontaine	599,3	801,9	599,3	801,9	710 €	950 €	710 €	950 €
RS Boris Vian	492,2	642,8	492,2	642,8	583 €	762 €	583 €	762 €
RS Toulouse Lautrec	492,2	642,8	492,2	642,8	583 €	762 €	583 €	762 €
RS Taine	492,2	642,8	492,2	642,8	583 €	762 €	583 €	762 €
RS René Clair	492,2	642,8	492,2	642,8	583 €	762 €	583 €	762 €

NB : le tarif "actuel" englobe le tarif de base et, le cas échéant, celui du chauffage et de la cuisine